

SC

12

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de l'AISNE
ARRONDISSEMENT de LAON
CANTON de CHAUNY
COMMUNE de CHAUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal du 18 décembre 2017**

L'an deux mille dix sept, le 18 décembre à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal de la Ville de CHAUNY se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation de M. le Maire, adressée le 12 décembre 2017 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : M. LALONDE, Maire.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :	33
Nombre de conseillers en exercice :	33

Etaient présents :

Jean-Pierre LIEFHOOGE
Charline LEROY
Catherine GAUDEFROY
Alban DELFORGE
Gwenaël NIHOARN
Jean-Pierre CAZE
Nabil AÏDI
Nicole VENNEMAN
Michel KRIF
Françoise LACAÏLLE
Didier DEJOYE

Yves VALLERAND
Josiane GUFFROY
Marie-Annick BLITTE
Catherine LEFEVRE
Florence PLATEAUX
Carole BARTHELEMY
Robert GERARD
José BEAURAIN
Francis HEREDIA
Mario LIRUSSI
Sylvia AGATI-RAGAZZINI

Mandat de procuration : M. LAPERSONNE à M. NIHOARN ; M. YOUSSEF à Mme LEROY ; Mme GAVEL à Mme VENNEMAN ; Mme PHOYU à M. AÏDI ; Mme DEFROID à Mme LACAÏLLE ; M. TELATYNSKI à Mme GAUDEFROY ; Mme REES à M. LIEFHOOGE ; Mme FIAN à M. BEAURAIN.

Absents : Mme GRAVIER, M. THIESSET

Secrétaire de séance : M. GERARD

Assistaient à la séance en application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme LAPEYRIE Agnès, Directrice Générale
Mme BRULE Sandra, Directrice Générale Adjointe
M. LAURENT Jean-Pierre, Directeur des Services Techniques

Membres présents.....23
Absents ayant donné mandat de procuration.....08
Absents02
Votants.....31

Délibération 2017 - 229**12 - AISNE PARTENARIAT VOIRIE (EX FDS) – PROGRAMME 2018 - DEMANDE DE SUBVENTION**

Par délibération du 9 novembre 2017, la Ville de CHAUNY a adhéré au programme Aisne partenariat Voirie (APV).

Dans le cadre de l'élaboration du programme de travaux sur les voies communales subventionnées par le Conseil Départemental au titre du dispositif Aisne Partenariat Voirie, il convient d'établir la liste des travaux proposés pour 2018 :

Aménagement de voirie :

Type de travaux et voie	Longueur Des travaux	Montant des travaux TTC en €	Montant des travaux HT en €	Subvention attendue
Boulevard de Bad Köstritz - 3 ^{ème} tranche (partie comprise entre la rue Salesse et la rue du Brouage) (RD 56)	340 ml	450 000.00	375 000.00	46 512.00

Enduits superficiels :

Type de travaux et voie	Longueur Des travaux	Montant des travaux TTC en €	Montant des travaux HT en €	Subvention attendue
Rue Delacroix (VC 13)	220 ml soit 1320 m2	25 000.00	20 833.00	8 333.00
Rue Ernest Renan (VC 95 - partie comprise entre le giratoire Koenig et la rue Pasteur	225 ml soit 1950 m2	37 000.00	30 833.00	12 333.00
Rue des Remparts (VC 47)	110 ml soit 660 m2	13 000.00	10 833.00	4 333.00

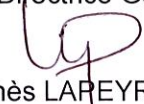
Vu l'avis favorable de la commission des travaux et de l'urbanisme et de la commission Finances-Numérique,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte le programme APV 2018 tel que présenté ci-dessus,
- Fait sien le plan de financement proposé,
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental (la Ville s'engageant à affecter à ces travaux les sommes nécessaires),
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir les formalités subséquentes ; les crédits seront inscrits au prochain budget.

Cette délibération annule et remplace la délibération N° 2017/130 prise en séance du Conseil Municipal du 29 juin 2017.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Certifié exécutoire
Chauny, le 20/12/2017
Par délégation du Maire,
La Directrice Générale,

Agnès LAPEYRIE.



Pour extrait conforme,
Affiché le 21 décembre 2017
Le Maire,


Marcel LALONDE.